DISCOURS DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU MALI

- Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies ;
- Excellence Monsieur le Président de la vingt sixième Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les ministres en charge de l'Environnement ;
- Excellence Madame Patricia Espinosa, Secrétaire Exécutive de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
- Distingués délégués;
- Mesdames et Messieurs.

A l'entame de mes propos, permettez moi d'abord Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies de vous dire combien l'honneur m'échoit de m'adresser aujourd'hui à cette auguste assemblée réunie dans le cadre de l'accord de Paris post 2020.

Aussi, voudrais-je vous remercier très chaleureusement de votre engagement dans tout le processus de négociations qui a abouti à un accord historique à Paris et à la parfaite organisation du deuxième sommet climatique appelant les Parties à plus d'ambition pour répondre aux objectifs de l'accord de Paris.

Excellences Mesdames et Messieurs

Distingués participants

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, S.E. **Assimi Goita** m'a chargé de conduire la délégation officielle du Mali, composée de représentants des Institutions de la République, des Ministères techniques, des structures de développement, et de recherche, du Secteur privé, des Collectivités

territoriales, des Organisations de la Société Civile et médias à cette COP26.

Le Mali, enclavé au cœur du Sahel et du Sahara, subit depuis des décennies les effets néfastes des changements climatiques à travers entre autres la désertification, les sécheresses récurrentes, la perte de la fertilité des sols, l'érosion de la biodiversité, la diminution du pouvoir d'achat des couches les plus vulnérables et les prévisions relatives à l'impact des changements climatiques sont particulièrement alarmantes et cela sape inexorablement nos efforts de lutte contre la pauvreté.

En dépit de ces effets néfastes du changement climatique, le Mali reste très attachée à ce que l'Accord de Paris, fruit d'une mobilisation exceptionnelle, puisse répondre de façon urgente aux attentes des peuples, d'où notre présence effective à Glasgow pour montrer la voie et rappeler l'urgence à agir, afin de protéger les pays les plus vulnérables dans l'esprit de justice climatique qui a été un des facteurs déterminant dans les négociations et de maintenir la dynamique de la COP21 dans la mise en œuvre de cet accord de Paris.

Excellences Mesdames et Messieurs ;

Distingués participants.

En proposant les contributions nationales les plus complètes et les plus ambitieuses, tout en reconnaissant la responsabilité et les capacités respectives de chaque pays, et la nécessité d'un soutien financier réel et substantiel, nous pourrons susciter l'ambition d'un monde plus sûr et plus juste pour nos enfants et générations futures.

Le Mali, considère qu'il doit contribuer au maximum de ses possibilités à l'ambition collective et c'est dans cet élan de solidarité que nous envisageons de rehausser le niveau de nos ambitions de réduction des gaz à effet de serre (GES) du scénario d'atténuation par rapport au scénario de base en 2030 est de :

31% pour le secteur énergie ;

25% pour le secteur agriculture;

39% pour le secteur forêts et changement d'affectation des terres ;

31% pour le secteur déchets.

La synthèse des émissions et des séquestrations à l'horizon 2030 donne une réduction de 40% de ces émissions totales.

Ce scénario d'atténuation implique des actions ambitieuses favorables au développement du pays et à l'amélioration des systèmes de production notamment : l'accélération de la prise en compte des énergies renouvelables dans le mix énergétique, l'amélioration des performances des processus de production agricole, la réduction de la déforestation et le reboisement intensif.

car cette volonté nous permettra de :

- relancer l'économie malienne par la croissance verte,
- renforcer notre sécurité d'approvisionnement,
- engager le pays dans un nouveau modèle énergétique de développement, visant à installer plus de 10 GW d'énergie renouvelables (objectif atteindre la cible de 10% du mix énergétique à l'horizon 2030, en développant l'énergie photovoltaïque, éolienne, la petite hydroélectricité et la biomasse énergie) et de renforcer notre indépendance énergétique en équilibrant au mieux nos différentes sources d'approvisionnement et enfin;
- poursuivre le calendrier d'élimination totale des hydro-chloro-fluoro-carbones (HCFC) à l'horizon 2030, entraînant une réduction totale d'environ 17,279 tonnes de CO2eq.

Excellences Mesdames et Messieurs ;

Distingués participants

Les piliers de cette riposte du Mali face aux changements sont en particulier:

- la Politique Nationale de Protection de l'Environnement (PNPE),
- le Programme National pour l'Adaptation aux Changements Climatiques (PANA) PANA qui a permis d'identifier les secteurs prioritaires les plus vulnérables au changement climatique et les risques climatiques les plus importants,
- le Programme des Mesures d'Atténuation Nationales Appropriées (MANAs) de réduction des émissions de gaz à effet de serre,

- la Politique Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (PNCC),
- la Stratégie Nationale de Lutte contre les Changements Climatiques (SNCC) ,
- ainsi que les programmes climatiques et les plans d'action régionaux et urbains qui soutiennent ces derniers.
- la Loi d'Orientation Agricole (LOA),

Au plan macro-économique le pays intègre la dimension environnementale en général et des changements climatiques en particulier dans les processus de planification, notamment dans la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), qui constitue le cadre unique de référence de l'ensemble des politiques de développement du pays pour la période 2019-2023.

Des initiatives nationales concernent également le marché carbone sont orientées vers des technologies « propres » ou à faible émission de carbone, essentiellement des énergies renouvelables.

C'est dans ce contexte que le Mali amorce une trajectoire de développement économique sobre en carbone et résilient aux changements climatiques, contribuant de plus aux efforts mondiaux de stabilisation des gaz à effet de serre, au titre de la responsabilité commune mais différenciée.

Excellences Mesdames et Messieurs les;

Distingués participants

l'Afrique subit des effets néfastes du changement climatique, ce qui affecte nos perspectives de développement durable. Notre capacité de transition dépendra de la mobilisation de toutes les ressources disponibles, de l'énergie et de l'innovation pour relever le défi.

Nous avons également lancé de nouvelles initiatives régionales (Commission pour la Région du Sahel, Commission pour le Bassin du Congo et la Commission pour les Etats Insulaires) pour aborder les principaux problèmes régionaux liés au

changement climatique et ce, au plus haut niveau. Enfin, nous continuons à jouer un rôle constructif dans les négociations multilatérales sur le climat, à présenter nos contributions nationales et à contribuer au renforcement des règles et procédures de l'Accord de Paris.

La lutte contre les changements climatiques nécessitera une coopération étroite afin de faire face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés; notamment la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux impacts négatifs du réchauffement climatique, ainsi que la mobilisation des soutiens de financements, technologiques et de capacités nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Pour concrétiser et accélérer les actions visant à mettre en œuvre l'accord de Paris sur le Climat, le Mali souscrit aux initiatives et plaidoyers annoncés pour le sommet à savoir :

- 1. La Coalition sur les moteurs sociaux et politique Co-organisé par l'Espagne et le Pérou concernant : la transition juste et équitable, Santé et climat, Genre et climat ;
- **2. L'initiative pour plus d'ambition climatique** portée par le Président de la république fédérale d'Autriche Son Excellence Alexander Van der BELLEN ;
- 3. Le financement du plan d'investissement climat pour la région du Sahel;
- 4. La déclaration de la 828^{ème} réunion du Conseil de la Paix et de la Sécurité de l'Union africaine tenue le 19 février 2019 sur le thème <
 changement climatique conformément à l'initiative d'adaptation de l'Afrique comme contribution à la paix et à la Sécurité>> ;
- 5. L'initiative des PMA dans le cadre de LIFE-AR qui propose pour nos pays une vision d'adaptation à un avenir résilient au climat d'ici 2050;
- 6. l'initiative Global Methane Pledge et au Leaders pledge for Nature;

Le Gouvernement du Mali est résolu à assumer ses responsabilités, en construisant un nouveau paradigme de développement intégrant pleinement la dimension humaine en complément des dimensions économiques et écologiques.

Il attend de ses partenaires qu'ils assument également leurs propres responsabilités dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Réduire les émissions de CO₂ reste primordial. Mais il faut agir sur tous les fronts pour éviter le désastre climatique. Si le succès de l'Accord de Paris a créé de l'espoir, le Protocole de Montréal permettrait de le concrétiser en partie car en se débarrassant vite des hydro-fluoro-carbones (HFC) à fort PRG, on pourrait éviter, 0.5°C de réchauffement à l'horizon 2050.

Je sais pouvoir compter sur le sens de responsabilité, de justice et de solidarité de chacun et de tous dans la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat.

Je vous remercie de votre attention: